

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA SOUVERAINETE POLITIQUE DU PAPE

SOUS ce titre, l'*Osservatore Romano* publiait il y a quelques semaines l'article qui suit :

Le correspondant de Paris a très justement et très opportunément fait remarquer que la réception solennelle faite au nonce apostolique à l'Élysée a été une nouvelle reconnaissance internationale de la double souveraineté, spirituelle, et politique dont le Pape est revêtu.

La souveraineté effective, même dans l'ordre politique, diplomatique, international, va toujours s'élevant au-dessus de cette souveraineté honoraire que, fantasmagiquement et sans compétence, on voudrait accorder au Chef suprême du monde catholique, du côté de ceux qui cherchent à remplacer un fait par un mot, en retenant pour eux la souveraineté effective complète, tout en faisant au Pape la grâce de lui en laisser l'apparence et le mot.

Mais la nature des choses est beaucoup plus forte que la volonté des hommes. Observons ce qui est arrivé à ceux qui ont aboli la Souveraineté civile du Pape, en suite de l'abolition de son pouvoir temporel.

La spoliation matérielle de cette souveraineté civile, dans la pensée de ceux qui en étaient les auteurs, devait logiquement et nécessairement aboutir à la suppression absolue et effective de toute souveraineté politique du Pape, c'est-à-dire qu'elle devait lui rendre entièrement impossible toute ingérence d'ordre politique, et social tant près des peuples qu'auprès des gouvernements.

Tout au contraire, on voit émerger toujours plus évi-

dente, toujours plus inébranlable et plus indestructible, non seulement la souveraineté spirituelle du Pape, mais aussi sa souveraineté politique. Plus le Pape est dépouillé de toute apparence, de toute prérogative extérieure de l'exercice pratique de la souveraineté civile et politique, plus celle-ci se raffermirait dans sa substance immuable, et plus elle se manifeste dans son intangibilité permanente.

Ce qui veut dire, en d'autres termes, que le Pape est maintenant souverain et qu'il est considéré comme tel de même qu'il l'était avant 1870, qu'il l'est même davantage, si possible, parce que, à la différence de tout autre souverain, le Pape est et reste souverain indépendamment des faits concrets et sociaux sans lesquels la souveraineté est un mot et ne devient jamais un fait.

On ne peut pas concevoir, en effet, un souverain sans un peuple qui soit le sien, sans un territoire qui lui soit soumis, de même qu'une souveraineté effective n'est pas possible, quand au droit de commander n'est pas jointe la force de se faire obéir.

Eh bien ! considérez le merveilleux phénomène qui s'offre aujourd'hui à la méditation du croyant, aux considérations du philosophe, aux récits de l'historien ! Il y a un Souverain sans peuple, sans territoire, sans gouvernement, sans force et, comme tout autre Souverain, il est traité par tous les autres Souverains, en tant qu'il l'est lui-même, d'égal à égal ; de plus, ceux-ci reconnaissent, voient et sentent dans ce Souverain une suréminence, une supériorité, une plénitude de souveraineté qu'ils ne possèdent pas eux-mêmes et qu'ils ne peuvent pas posséder

En conséquence, le Pape est, non seulement un Souverain politique comme tous les autres, mais il est encore le premier Souverain, celui qui s'élève au-des-

sus de tous les Souverains de la terre, — de sorte que l'on peut dire sans hyperbole que le Pape, de même qu'il est dans l'ordre religieux l'Evêque des Evêques, est dans l'ordre politique, le Souverain des Souverains.

Peut-être dans la diplomatie européenne, dans les cours royales et dans les gouvernements constitués, ces vérités ne seront pas formulées, peut-être ces faits ne seront-ils pas reconnus avec une précision aussi mathématique, et dans un langage aussi exact. Mais ce que les lèvres ne disent pas, les faits le proclament, et alors même qu'on le veut le moins et que l'on s'en aperçoit le moins, ils confirment avec évidence ce qui n'est pas encore établi au moyen des protocoles officiels.

C'est pourquoi je me suis toujours dit que la sol-disante loi des garanties est un acte inutile, inconcluant, soit qu'on le considère en lui-même, soit que l'on regarde qui a posé cet acte et qui en a été l'objet, à savoir le Pape et le monde catholique.

Par cet acte on a déclaré le Pape en possession de toutes les prérogatives inhérentes à la souveraineté ; en conséquence, il est considéré, reconnu et traité comme Souverain.

Ici, je fais une distinction et je dis : si l'on a entendu accorder par là la souveraineté au Pape, on a commis une double sottise, car ou bien on lui a voulu donner ce que l'on ne peut lui donner, ou bien on a prétendu lui octroyer ce qu'il possédait déjà en lui-même et par lui-même. Si l'on est convenu d'admettre la souveraineté déjà préexistante en lui, on commet une autre sottise non moins ridicule, en tombant dans la contradiction grossière qui consiste à soumettre un souverain à une loi, à régler sa souveraineté, comme on le fait pour les fonctions d'un préfet dans la vie civile, ou d'un général dans la vie militaire.

Que peut-on, en effet, imaginer de plus absurde et de plus utopique qu'une souveraineté qui, au lieu de dicter la loi, la reçoit, et qu'un Souverain qui, au lieu d'avoir des sujets auxquels il puisse commander, a des souverains à qui il doit obéir ?

Ce sont toutes choses absurdes, et de même qu'elles n'entrent pas dans la tête des hommes, elles n'entrent pas non plus dans la sphère des choses.

En matière de souveraineté, il y a un dilemme auquel il est impossible d'échapper : Ou Souverain ou sujet; pas de milieu. Tout répugne à admettre cette seconde partie du dilemme en ce qui regarde le Pape, car on voit qu'il est impossible que le Pape soit sujet. Alors la première partie du dilemme s'impose, et la foi, la raison, le bon sens, l'histoire, la politique, la diplomatie, l'Europe et le monde disent, sentent, comprennent et proclament que le Pape est souverain, qu'il ne peut être que souverain.

Mettez en avant tout ce qu'il vous plaira : la loi des garanties, l'unité de l'Italie, Rome capitale, avec la conquête intangible de Rome, tout cela n'enlève pas au Pape sa souveraineté, tout cela n'enlève pas aux gens la conviction que le Pape est toujours Souverain et qu'il ne peut être que Souverain, tant que le Pape sera Pape, c'est-à-dire tant qu'il y aura sur la terre, ne fût-ce qu'un seul catholique formant avec Pierre la société mondiale de l'Eglise romaine.

Ici donc — la chose me semble de la dernière évidence — tombent tous les voiles sous lesquels on voudrait dissimuler la question papale, la question romaine.

Tout se réduit à une question de possibilité : est-il possible d'enlever au Pape sa souveraineté politique ?

Ecoutez : autant il est impossible de lui enlever son

autorité spirituelle, autant il l'est de le dépouiller de son autorité politique.

Et voulez-vous savoir qui a fait ressortir en principe et établi en acte cette inséparabilité absolue des deux souverainetés dans le Pape ? C'est précisément ceux-là qui, matériellement, ont aboli par la force et sur la carte la souveraineté civile, politique et temporelle du Pape.

Essayez donc, ô vous qui avez prétendu abolir ce qui est « inabolissable », essayez donc de priver le soleil de sa lumière et de sa chaleur ! Or, l'impossibilité, pour l'homme, n'existe-t-elle que dans l'ordre physique et matériel ? Combien n'en existe-t-il pas plus dans l'ordre moral et spirituel !

Or, sachez le bien, la prétention d'enlever au Pape la souveraineté civile et politique est la plus impossible — si l'on peut s'exprimer ainsi — de toutes les impossibilités.

Le Pape est comme Dieu l'a fait ; il doit rester tel que Dieu a voulu qu'il soit. Si vous ne croyez pas ce que la foi enseigne sur ce point, croyez-en du moins l'histoire, — l'histoire de dix-neuf siècles. Si la souveraineté du Pape n'est pas un dogme religieux, elle est un axiome historique. Cela doit suffire amplement pour les gens sensés.

Les faits le démontrent déjà : la souveraineté du Pape se consolide d'autant plus que l'on en a la prétention de l'abolir. Mais j'ajoute encore ceci : c'est que loin d'être aboli, la souveraineté politique du Pape est la seule qui subsiste encore intégralement dans le monde.

LE LATIN

Il n'est pas seulement parmi les lettrés que se recrutent les défenseurs du latin comme base et objet substantiel des études classiques. Les économistes eux-mêmes, bien qu'à un tout autre point de vue, demandent énergiquement que l'on continue dans les collèges à étudier la langue de Cicéron et de Virgile.

Voici ce que dit M. P. Leroy-Beaulieu :

« J'avoue que je suis tout à fait confondu, dit-il quand j'entends des conférences de littérateurs, du plus haut mérite, sans doute, mais qui ne se sont jamais occupés de finances, ni de questions économiques, ni de colonisation, déclarer que si on n'apprenait pas le latin, les français seraient beaucoup plus aptes à comprendre et à aimer tous ces sujets auxquels eux-mêmes ont toujours négligé de s'initier. J'ai ressenti tout au contraire, que de fortes études latines, comme on en faisait au temps de mon adolescence (de 1856 à 1862) donnaient à l'esprit une étendue, une vigueur, une souplesse, qui le rendent apte à bien juger et à réussir dans les problèmes et les applications économiques.

« La France, quoi qu'on fasse, sera toujours, un peu une nation athénienne qui tirera sa supériorité même au point de vue économique, de ses qualités d'élégance, d'esprit, de finesse, de distinction et de raffinement. Tout ce qui peut entretenir en France ces qualités profite indirectement à nos industries. J'admire beaucoup les Etats-Unis d'Amérique, mais je juge que les peuples ont des vocations différentes qui tiennent à leurs traditions, à leur tempérament, à l'ensemble du milieu où

ils vivent, il ne faut pas abandonner ses qualités et ses mérites propres pour chercher à prendre les qualités et les mérites des autres. Du reste à propos des Etats-Unis il ne faut pas oublier qu'à l'heure actuelle et depuis déjà quinze ou vingt ans, ce pays fait les plus grands efforts pour créer un enseignement supérieur et un enseignement secondaire classique. »

Ainsi pensent la plupart des économistes, et nous savons que nombre d'industriels et de négociants partagent le même sentiment. Nous en trouvons encore une preuve dans l'enquête de la commission d'enseignement. Ne pouvant consulter tous les pères de famille, la commission a fait appel aux chambres de commerce. On pouvait croire qu'après d'elles le vieil enseignement classique n'aurait pas trouvé grâce. C'est au contraire l'enseignement moderne qui subit les critiques et pour lequel on demande des réformes. Certaines chambres de commerce, ne cachent pas leurs préférences pour l'enseignement classique. Celle de Lyon par exemple qui représente, certes, des hommes d'initiative, constate que la plupart des chefs des grandes maisons dont elle est l'organe, ont reçu l'enseignement classique.

Nous ne croyons pas, écrit son président, que ce genre d'études ait été inutile pour la formation de leur esprit, et pour le développement des qualités qui sont nécessaires dans la direction d'un nombreux personnel et la conduite des grandes affaires.

* * *

Qu'on jette les yeux sur une mappemonde, disait De Maistre, qu'on trace la ligne où cette langue universelle se tut ; là sont les bornes de la civilisation et de la fraternité européennes ; au delà vous ne trouverez que la

parenté humaine qui se trouve heureusement partout. *Le signe européen, c'est la langue latine.*

Tout dernièrement, la *Revue des Deux Mondes* rappelant cette parole de De Maistre, ajoutait : « Le latin est plus que le signe européen ; il est pleinement, *le signe catholique*. Entrez dans une église de l'ancien ou du nouveau monde ; on y prêchera peut-être en anglais, en allemand, en italien, en espagnol, mais on chantera en latin ; on n'y parlera peut-être pas en français, mais *on y parlera catholique* et vous n'aurez pas la tristesse de vous y sentir étrangers. »

Plus récemment encore, M. Brunetière disait à Avignon :

« Ce qui n'est pas clair n'est pas français, a-t-on pu dire de notre langue : on pourrait dire que ce qui n'est pas universel ou éternel, n'est pas latin... »

« Notre langue n'est devenue la langue de Pascal et de Bossuet, de Cornille et de Molière, de la Fontaine et de Racine, qu'en s'appropriant les caractères du latin, et elle ne saurait demeurer elle-même, qu'en continuant de s'y rapporter comme à la loi intérieure de son développement. »

« Gardons-nous donc bien d'affaiblir ou de diminuer chez nous la part des études latines. Le maintien n'en est pas incompatible avec aucune des « exigences de l'esprit moderne. »

« Le commencement de bien écrire ou de bien parler en français est et sera toujours de bien savoir le latin. On ne le sait pas sans l'avoir appris. »

* * *

Tout cela est beau, tout cela est vrai, mais tout cela prouve en même temps et une fois de plus, combien il

serait désirable d'adopter partout une méthode uniforme de prononcer le latin. Et puisqu'on admet que le latin est surtout la langue catholique et qu'elle sert à faire reconnaître partout les enfants de l'Eglise, pourquoi, la chose étant si facile, ne pas la parler comme on la parle au centre même de l'église à Rome, comme la parle le Saint-Père lui-même.

* * *

C'est justement ce que nous trouvons développé d'une façon très nette et très énergique dans une petite brochure publiée à Rome, sous les auspices du Cardinal vicaire, et qui se distribue actuellement parmi le clergé. « Si le latin, y est-il dit, règne encore dans les deux mondes, c'est parce qu'il est la langue officielle de l'Eglise, l'idiome par exemple de la Papauté. Or le centre de l'Eglise catholique, le siège du Pontife suprême n'est-ce pas Rome. N'est-ce pas de Rome que partent les légats, les nonces, les missionnaires qui rayonnent dans l'univers entier; n'est-ce pas vers Rome que convergent et affluent les pèlerins, les prêtres, les évêques? Ne convient-il pas dès lors, n'est-il pas naturel, juste et souverainement utile que la langue officielle du catholicisme soit parlée partout comme elle est parlée dans la ville éternelle, auprès du trône du Pape, dans les congrégations et les conseils qui gouvernent la chrétienté. »

* * *

C'est avec plaisir que nous constatons les progrès faits dans la prononciation romaine depuis un an, alors qu'elle était inaugurée d'une manière solennelle, au collège de Valleyfield; depuis nous voyons qu'elle a été introduite dans plusieurs grands séminaires, celui de Montréal

en particulier, dans plusieurs collèges et dans bon nombre de paroisses ; on l'entend dans les cathédrales, bref elle devient de plus en plus à la mode. Ce mouvement va s'accroître davantage par le fait que Son Excellence le délégué apostolique prononce lui-même selon la méthode romaine et que l'exemple venant de si haut fera s'évanouir bien des hésitations et des craintes où le sentiment avait plus de part que la raison. Avant peu de temps, ce sera l'exception qui ne prononcera pas le latin comme on le fait à Rome.

ADRESSE DES CARDINAUX FRANÇAIS

A Sa Sainteté

A l'occasion de l'encyclique au clergé de France.

Très Saint-Père,

L'ENCYCLIQUE du 8 septembre, adressée à l'épiscopat et au clergé de France, est un nouvel et éclatant témoignage de la constante et très affectueuse sollicitude de Votre Sainteté pour notre pays.

Nous avons le devoir de Lui en exprimer notre profonde gratitude et nous devons déposer à ses pieds l'hommage des sentiments provoqués par cet acte dans les cœurs de tous les évêques et de tous les prêtres de cette Eglise de France, si honorés de recevoir du Vicaire de Jésus-Christ, avec de tels encouragements, les conseils les plus adaptés aux nécessités de leur ministère dans les circonstances actuelles.

Les cardinaux français se tiennent pour assurés d'être les fidèles interprètes de leurs collègues de l'épiscopat et de tous les prêtres qui travaillent sous leur direction à faire l'œuvre de Dieu dans leur patrie, s'ils donnent

à Votre auguste Paternité l'assurance que, après avoir reçu avec le plus filial respect les enseignements contenus dans l'Encyclique du 8 septembre, ils les méditeront avec l'attention la plus sérieuse et s'efforceront de les mettre en pratique avec un zèle infatigable.

La Lettre pontificale leur apporte le résumé lumineux et substantiel de la doctrine des saints, des pères et des docteurs de l'Eglise, des Papes et des conciles, sur l'éminente dignité du sacerdoce et sur la perfection à laquelle les ministres du sanctuaire doivent tendre par un continu effort.

Ils y trouvent également des règles de conduite les mieux appropriées aux difficultés de l'heure présente.

Elle leur indique le secret de concilier avec les initiatives opportunes et courageuses la prudence, la mesure, la discrétion, sans lesquelles les intentions les meilleures sont stériles pour le bien ou même funestes aux causes qu'elles prétendent servir.

Enfin, elle leur rappelle que ni les vicissitudes de l'histoire, ni les transformations sociales, ni les besoins particuliers de tel ou tel siècle, ne sauraient jamais prévaloir contre l'obligation qui nous est imposée, si nous voulons coopérer efficacement au règne de Jésus-Christ, sauver les âmes qui nous sont confiées, être utiles en même temps à l'Eglise et à notre pays, de parler, d'agir, de nous comporter toujours et partout comme des hommes de Dieu.

Avec l'expression de notre religieuse reconnaissance pour le nouveau et signalé bienfait dont l'Eglise de France est redevable à Votre Sainteté, et la priant humblement d'envoyer encore à notre patrie, à nos diocèses, à nous-mêmes sa paternelle bénédiction, nous nous disons ses très obéissants, dévoués et affectionnés fils en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

AU SACRE-CŒUR

La croix du dôme

LE 17 octobre, fête de la bienheureuse Marie-Marguerite Alacoque, S. Em. le cardinal Richard a scellé sur le dôme de Montmartre la croix destinée à le couronner.

Voici le récit fait par l'*Univers* de cette imposante cérémonie.

Enfin, Montmartre est couronné ! La croix de pierre érigée au sommet du grand dôme est ancrée sur ce faite où, pendant les siècles futurs, elle doit, du haut de la basilique élevée au Cœur de Jésus, dominer le cœur de la France ! Elle apparaît, blanche et magnifique, en plein azur. Avant-hier, à 2 heures, en la solennité de la Bienheureuse Marguerite-Marie, le cardinal Richard, archevêque de Paris, l'a bénite et scellé sur ce trône immense, enraciné dans les profondeurs du sol et jaillissant jusqu'au sein des nues !...

Mais nous ne voulons point commenter aujourd'hui l'événement mémorable auquel nous avons eu le bonheur d'assister. Il faut arrêter, en ce moment, nos effusions de reconnaissance et d'amour envers le Sacré-Cœur de Jésus, nos élans d'irrésistible espérance en l'avenir de la patrie, pour laisser la parole aux faits. Leur éloquence écraserait tout commentaire. Bornons-nous à décrire et à raconter.

Le temps était radieux. Dans un ciel admirablement pur, un soleil doux et réchauffant, l'un de ces beaux soleils d'octobre aux rayons généreux, répandait en souriant sa lumière tranquille.

Au pied de la croix gigantesque, une légère et solide

estrade, où pourraient se tenir de quinze à vingt personnes, avait été construite. Elle communiquait, par un escalier de quelques marches, à la plateforme où les invités, cent cinquante environ, devaient se réunir. Au-dessous, tout en bas, la grande ville étendait son immensité, doucement caressée par la clarté de ce beau jour et ayant pour ceinture un horizon lointain que voyait une brume à demi transparente ! Et, dans les rues accrochées au flanc de la colline, à toutes les places, à tous les carrefours, à tous les coins d'où l'on peut distinguer le sommet de la basilique, on apercevait des foules entassées.

Soutenue par un treuil énorme élevé sur un échafaudage, apparaissait la croix. Des cordages puissants la suspendaient immobile au-dessus du lanternon, prêt à la recevoir.

Voici le cardinal. Il y a peu de temps, malgré son grand âge, il avait gravi ces escaliers de bois taillés à coups de hache et jetés dans les airs. Mais aujourd'hui, en prévision des longueurs d'une cérémonie fatigante, il a dû se résigner à obéir aux lois de la prudence. Une chaise à porteurs l'élève au sommet de l'édifice. Une croix le précède ; à ses côtés, deux drapeaux du Sacré-Cœur l'abritent sous leur plis, enfin la bannière de Loigny l'accompagne, entre les mains de Charette.

Il monte, il arrive au pied de la croix. Quelques ouvriers, sous la direction de M. Rauline ; MM. les abbés Lefebvre et Bureau, vicaires généraux de Paris ; M. l'abbé Bruant, vicaire général et délégué de Mgr Touchet ; le R. P. Lemius ; MM. Rohault de Fleury et Lacaille, au nom du comité ; M. le comte de Franqueville, donateur de la croix ; le général de Charette, enfin, portant son glorieux oriflamme, ont fait escorte au cardinal.

Sur la grande plateforme, au pied de l'escalier, la

croix, qui avait précédé l'archevêque, est restée debout, encadrée par les deux drapeaux aux couleurs nationales et aux armes du Sacré-Cœur.

L'assistance, impressionné, muette, attend le moment solennel. "

Alors, au milieu d'un profond silence, au-dessus de la ville énorme et du gigantesque horizon, sur cet échafaudage audacieux qui plane entre le ciel et Paris, la voix du saint prélat s'élève et, pénétrée d'une pieuse émotion, bénit la croix du dôme.

Et puis, très lentement, le bloc admirable et majestueux, soutenu par le treuil puissant, dont la force incomparable a des mouvements d'une douceur infinie, descend vers la place où il doit reposer pour toujours.

En ce moment précis, d'un seul cœur et d'une seule voix, l'assistance entière éclate en un chant de gloire et de supplication :

O Crux ave, spes unica,
In hac triumphi gloria,
Piis adauge gratiam
Reisque dele crimina.

Oui, cette croix qui triomphe au sommet de la basilique érigée au Sacré-Cœur, ainsi que la croix brille entre les flammes au-dessus du Cœur divin, cette croix porte au ciel, avec ses grands bras étendus, notre unique et notre invincible espérance. Elle affermira les chrétiens dans la grâce ; elle effacera les crimes des impies !

La croix est donc placée ; mais elle n'est point fixée encore. Il faut, pour ainsi parler, la visser dans la pierre ; il faut ensuite, avant de la délivrer de ses chaînes et de la cimenter à jamais, s'assurer de son équilibre.

C'est le travail auquel procède immédiatement, sous les yeux du cardinal et de l'assemblée, M. Rauline, aidé de quelques ouvriers de choix.

Mais, pendant qu'il s'accomplit, l'assistance a besoin de laisser déborder sa gratitude envers le Sacré-Cœur. Elle entonne avec force un superbe et retentissant *Te Deum*.

Oh ! ce cantique imposant et doux de la reconnaissance et de l'adoration, jeté à pleine voix dans les airs, au sommet de l'église élevée par la France au Cœur de Jésus, au pied de la Croix qui la couronne, au moment même où cette croix prend possession de son merveilleux trône, alors que l'azur illuminé des clartés les plus douces apparaît à nos yeux comme un sourire du ciel à l'œuvre qui s'achève, — oh ! ce *Te Deum* unique, et par le lieu sans précédent d'où il descendait sur la terre et se répandait dans les cieux, ce *Te Deum*, il restera fixé dans nos mémoires aussi profondément que la croix sur le Dôme !

Le *Te Deum* est terminé. Un chœur de trompettes vibrantes, accompagnant le chant des hommes, en a fait retentir au loin les notes graves et harmonieuses. Et la patrie toute entière en a jeté, par nos voix, jusqu'au Cœur de Jésus, le dernier verset, ce cri de confiance inébranlable : *In te, Domine, speravi ; non confundar in æternum !* Mais la délicate opération que conduit M. Rauline avec un soin minutieux n'est pas encore achevée. A la grande envolée du *Te Deum*, on fait succéder les accents de gratitude et d'amour du *Magnificat*.

Enfin, voici la croix solidement affermie sur sa base inébranlable. Immédiatement, les cordes qui l'enveloppaient se détachent et le treuil, glissant sur des rails que portent les charpentes, s'éloigne et la dégage. Elle apparaît soudain, dans sa blancheur éclatante et ses admirables contours, radieuse et pure, au sommet de la basilique. Le temple national est couronné. Une indicible émotion étreint tous les cœurs et fait tressaillir toutes les âmes au fond de leurs prisons de chair. C'est

dans un recueillement silencieux que tous les regards examinent la croix.

Trois mètres vingt de la base à la pointe. Au faite et aux extrémités des bras, de larges fleurs, écloses du granit à l'appel du sculpteur, se sont épanouies. Des fleurs encore, semées à profusion, adoucissent partout les angles de la pierre. A l'entrecroisement qui regarde Paris, un cœur s'érige en relief, portant la blessure de la lance, la couronne d'épines et la croix embrasée : sur l'autre côté, l'artiste a mis en saillie le monogramme du Christ. Tout autour de la base, enfin, le nom du donateur, comte Franqueville, et le jour de l'érection, 17 octobre 1899.

Telle est la croix du dôme. Admirable et simple, elle offre une beauté tout à la fois imposante et gracieuse. Elle est le parfait couronnement de la basilique.

Mais tandis que le cardinal en accomplit le scellement, la forte voix du R. P. Lemius descend de l'estrade ; elle réveille au cœur de l'assistance un nouvel élan de reconnaissance et de piété pour le Sacré-Cœur de Jésus. Le supérieur des chapelains alterne, avec l'assemblée, les supplications de ces litanies pénétrantes, approuvées récemment par Léon XIII. Et quand le zélé religieux en arrive à cette invocation, qui résume si bien le sentiment de tous : *Cœur sacré de Jésus, salut de ceux qui espèrent en vous !* trois fois, il jette à Dieu ce cri d'espoir ou plutôt, si l'on peut employer pareille expression, ce sublime et pieux défi à la miséricorde éternelle ; et, trois fois, tous les hommes présents répondent : *Ayez pitié de nous !*

Trois fois aussi, en récitant la consécration des adorateurs de Montmartre au Cœur infini, le P. Lemius répète : *Ayez pitié de la France !* Et trois fois également cet appel, qui semblerait désespéré, s'il ne débordait.

d'un espoir surhumain, retentit sous le ciel et monte jusqu'à Dieu !..

La cérémonie est achevée. Le cardinal a versé le ciment qui, bientôt, devenant aussi dur que le rocher le plus résistant, va, pour ainsi dire, incorporer la croix dans le dôme. Au même instant, un grand drapeau tricolore, écussonné du Sacré-Cœur, est arboré sur le point culminant des échafaudages. Il annonce aux Parisiens qu'un des plus grands événements contemporains s'est accompli. Le temple demandé par le Sacré-Cœur à la France et donné par la France au Sacré-Cœur a reçu son couronnement.....

Faut-il raconter maintenant la cérémonie tout intime, et l'auguste solennité qui, tour à tour, ont complété la fête ? Faut-il montrer l'archevêque de Paris, souriant et cordial, au milieu des ouvriers de Montmartre, appelés justement à l'honneur après avoir été si longtemps à la peine ? Faut-il décrire la basilique, illuminée, parée comme aux plus beaux jours et remplie d'une foule immense ? Non ! nous préférons terminer sur l'évoquante impression de cette incomparable cérémonie, célébrée dans les airs et qui, sans précédent, doit rester aussi sans pareille.

Ajoutons seulement que, dès aujourd'hui, l'on a commencé la démolition de ces échafaudages, noircis par tant d'hivers et qui, tant de fois, ont subi sans trembler l'assaut des tempêtes ! Et peu à peu, émergeant des poutres vieillis et sombres, on verra la croix, puis le dôme, apparaître à nos yeux, revêtu de leur immortelle blancheur, en plein azur. Et les regards que jetteront les fidèles à cette prière de granit évoqueront dans leurs cœurs des supplications qui sauveront la patrie !

François VEUILLOT.

LA PREFECTURE APOSTOLIQUE DU TRANSVAAL

NOUS traduisons des *Missiones Catholicæ*, 1898, au sujet de la préfecture apostolique du Transvaal. Cette préfecture a été érigée par un décret du 15 mars 1886 et séparé du vicariat apostolique de Natal. Elle comprend en son entier l'Etat du Transvaal ; borné au nord par le fleuve Simpopo, à l'est par les possessions portugaises, au sud par les fleuves Vaal, Buffalo, Yengola, à l'ouest par le désert de Kalahari. Le climat est chaud et insalubre dans la vallée du Simpopo, mais il est salubre et tempéré partout ailleurs. Le Transvaal est une république indépendante et porte le nom de *South African Republic*. Elle est gouvernée par un président assisté de deux conseils électifs. Seuls les protestants sont éligibles soit à la présidence, soit à l'un ou à l'autre des conseils. Depuis 1896 seulement il est permis d'admettre des catholiques aux offices publics.

Le subside de l'Etat pour les écoles n'est accordé qu'aux protestants et les catholiques ne peuvent pas enseigner dans les écoles du gouvernement. Ces restrictions sont des restes des lois persécutrices en vigueur autrefois en Hollande, et dont la plupart furent insérées par les premiers fondateurs de la République vers 1850. Toutes ces lois contre les catholiques ont été abrogées excepté celles qui sont mentionnées. Dans toutes les villes, on se sert de la langue anglaise pour traiter les affaires ; dans les campagnes, les paysans boers parlent la langue hollandaise. Le gouvernement ne se sert que de cette même langue. Les indigènes ont leur langue propre. Les catholiques sont au nombre 6,200. On compte 170,000 Européens et 649,000 indigènes. Les

catholiques ont 5 églises et 8 chapelles publiques. Il y a 4 établissements religieux principaux et 5 succursales. Le Préfet apostolique est le Rév. Père Louis Schoch de la congrégation des Oblats de Marie, né en 1853. Sa résidence est à Johannesburg.

Il y a 15 missionnaires, 12 écoles élémentaires, comptant en tout 1,540 élèves. Une école supérieure pour les garçons et 3 pour les filles. Dans la première on prépare les élèves pour les grades universitaires. On compte encore un orphelinat, un hospice, un hôpital.

Les ordres religieux sont : les Oblats, les Trappistes, les petits Frères de Marie. Les sœurs de Lorette, de la Sainte-Famille, de Nazareth, Dominicaines et Ursulines.

CHANT PATRIOTIQUE CATHOLIQUE

L'OEUVRE des *Congrès nationaux* catholiques de France, avait ouvert un concours entre les poètes pour la composition d'un chant patriotique. Les chants sont venus de toutes parts, et le jury, formé pour attribuer le prix de poésie à l'œuvre la plus remarquable, a fixé son choix sur la pièce suivante, dont l'auteur est le R. P. Delaporte, S. J.

REFRAIN

Debout ! Chrétiens, fils de la France,
Chantons tous d'un seul cœur, en tout temps en tout lieu,
Aux jours de deuil ou d'espérance,
Dans le triomphe et la souffrance :
" Vive la France ' et gloire à Dieu ! "

I

Réveillons-nous ! Sachons agir et vivre :
 En haut les cœurs ! serrons les rangs !
 Le Christ chérit toujours les Français ;
 Debout ! pour l'acclamer ; en avant pour le suivre.
 Comme autrefois nos aïeux immortels,
 Formons au Christ son avant-garde ;
 Qu'il règne encor sur nous et qu'il nous garde
 Nos droits, nos foyers, nos autels.

II

Souvenons-nous ! Songeons à notre histoire,
 A nos grands jours, aux fiers desseins
 De nos héros et de nos saints ;
 O France ! ils bataillaient : Dieu donnait la victoire.
 L'éclair au front, ta noble épée en main,
 Marche comme eux dans la lumière.
 Portant l'honneur aux plis de ta bannière,
 Comme eux, France, va ton chemin.

III

Unissons-nous ! Prions, veillons ensemble ;
 Joignons nos vœux et nos efforts :
 Soyons unis, nous serons forts ;
 Un seul drapeau nous guide, un seul but nous rassemble.
 Sous ce drapeau, le mot d'ordre est : " Je crois ! "
 Pour notre foi, quand l'appel sonne,
 Au rendez-vous, qu'il ne manque personne,
 Soldats du Christ et de la Croix.

IV

Défendons-nous ! Pour nos saintes doctrines
Sachons combattre, oser, souffrir ;
Si Dieu le veut, sachons offrir
Pour son nom, pour sa loi, le sang de nos poitrines.
Le ciel là-haut, et la France ici-bas,
Dieu nous a fait ces deux patries ;
Leur voix nous dit : " Sois vaillant, toi qui pries
" Et sois vainqueur, toi qui combats ! "

V

Préparons-nous ! La lutte est toujours proche ;
A Dieu de vaincre ; à nous de voir
Nos droits sacrés, notre devoir ;
Soyons chrétiens sans peur, et Français sans reproche,
Nous qui croyons et plions les genoux.
Notre œuvre est : Vie et Délivrance !
Debout, Français, pour l'Eglise et la France !
Chrétiens, l'avenir est à nous.

Maintenant, un concours de composition musicale est ouvert pour cette poésie.

OBITUAIRE

A *Grenoble*, (France), Mgr ARMAND-JOSEPH FAVA, évêque de cette ville, décédé le 18 octobre, âgé de 73 ans.

A *Paris*, (France), M. l'abbé Méritan, curé de Saint-Sulpice.

A *Burlington*, (Etats-Unis), Mgr LOUIS DE GOESBRIAND, évêque de cette ville, décédé le 5 novembre.

LES MISSIONNAIRES ET LA LINGUISTIQUE

(De l'*Univers*)

POUR enseigner la doctrine chrétienne aux peuples qu'ils sont chargés d'évangéliser, l'étude des langues indigènes s'impose aux missionnaires avant toute chose; aussi leurs travaux de philologie sont-ils nombreux et remarquables. Rien dans cette branche de la science, n'a échappé aux investigations de ces hommes de Dieu dont beaucoup sont, en même temps, des savants; les idiomes les plus étranges des contrées sauvages, comme ceux des pays possédant une civilisation matérielle avancée, ont trouvé en eux leurs grammairiens. Au surplus, il arrive parfois que nos linguistes sont récompensés de leur peine par l'intérêt même qu'offrent certains dialectes. Les beautés d'une langue sont loin d'être en raison directe de l'importance d'une nation ou des progrès réalisés par elle dans un autre ordre d'idées, de sorte que l'on peut étudier, avec un goût d'artiste, les détails du langage d'une tribu perdue dans les forêts vierges ou dans un désert. Les *blackfellows* d'Australie, par exemple, qui occupent le dernier degré de l'échelle humaine, se servent de sons harmonieusement coordonnés; leurs phrases sont riches en tournures pittoresques, et il en est ainsi de plusieurs Africains, tandis que tels Indiens de l'Amérique du Nord ne peuvent ouvrir la bouche sans paraître ridicules à celui qui les entend pour la première fois, et sans provoquer le sourire sur les visages les plus sévères.

Les difficultés abondent; on peut le croire aisément. La plupart des langues africaines, asiatiques et océaniques n'ont pas été fixées par l'écriture; elles offrent des

tournures bizarres ; elles sont, quelquefois, à peine articulées et les mots courent sur les lèvres, comme chez les Pahouins, avec une vitesse qui les rend insaisissables : il y a des idiomes au contraires, — le luganda, par exemple, qui suivent un système grammatical très compliqué.

Un peu partout

Nous ne remonterons pas, — pour donner une idée des services rendus par les missionnaires, dans le domaine de la philologie, non seulement à leurs confrères, mais aussi aux colons, aux explorateurs, aux commerçants, — à des époques déjà anciennes. La matière est trop riche ! Nous allons nous borner à donner l'énumération de quelques-uns des travaux menés à bonne fin dans ces dernières années. Nous disons « quelques-uns, » car la mine est inépuisable, de quelque côté que l'on se retourne. Aussi bien que les grands empires de l'Extrême-Orient, les peuplades des mêmes régions comme les *Bahnars* et les *Stiengs* ont trouvé des lexicographes. En Amérique, les travaux de linguistique composés par les missionnaires n'ont pas manqué non plus. Les « langues mères, » ainsi que Chateaubriand appelait l'Iroquois et l'Algonquin, parlées de temps immémorial au Canada, ont, chacune, reçu leur lexique, de M. J. A. Cuoq, prêtre de Saint-Sulpice, à Montréal. Le R. P. Legoff, des oblats de Marie, a composé une *Grammaire de la langue montagnaise ou chepeweyane* parlée par une des principales tribus du territoire anglais du Nord-Ouest, et de l'Alaska. Les pères des Sacrés-Cœurs, de Picpus, ont donné, il n'y a pas longtemps, plusieurs livres fort curieux ; c'est ainsi qu'en 1892, la maison Belin a imprimé pour eux un manuel de piété en tahitien intitulé *Raanuuna te varua e parau pure*.

Les missionnaires et les langues africaines

De tout temps, les apôtres évangéliques ont relevé les principes des diverses langues parlées sous tous les cieux et quand nous écrivons quelques noms nouveaux, les anciens nous reviennent à la mémoire et nous nous reprocherions de les taire si la force même des choses ne nous y contraignait. Au fur et à mesure que l'apostolat étendait son action, la linguistique s'enrichissait de trésors nouveaux. Jésuites, franciscains, capucins, dominicains, lazaristes, missionnaires du séminaire de la rue du Bac, etc. : tous ont apporté leur contribution. Le R. P. Duparquet, fondateur de la préfecture de Cimbébarie, découvrit un jour, au musée de la Propagande à Rome, dans les archives de l'ancienne mission de Loango (1765-1776), un *Essay d'une grammaire congo*, suivant l'accent kakongo, et un *Dictionnaire congo-français*.

* * *

Puisque nous sommes en Afrique, nous devons nous y arrêter, et par notre petite étude, nos lecteurs pourront juger de ce qu'il s'est fait ailleurs.

Depuis la côte des Somalis jusqu'à celle de Guinée et du Sénégal tout a été exploré. Le R. P. Evangéliste, de Lajarasse, capucin de la province de Lyon, a publié en 1897, à Londres, un *Dictionnaire somali-anglais et anglais-somali*, avec une *Grammaire somali* suivie d'un manuel. Pour cette grammaire il a été aidé par un de ses confrères de la même province, le frère Cyprien, de Sampont. Quoique l'auteur soit français, tout a été rédigé en anglais parce que le pays somali est sous le protectorat britannique. C'est une raison de même nature qui a engagé le P. Victor-Joseph Courtois, jésuite de la mission au Zambèze, à écrire en portugais ses *Elementos de grammatica tetense*. Le religieux a voulu que son livre

fût à la portée des personnes les plus aptes à s'en servir.

Vers le même temps, il y a une dizaine d'années, le R. P. Torrend, également de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Afrique, a fait paraître à Londres *A comparative grammar of the south african Bantu languages comprising those of Zanzibar, Mozambique, the Zambezi, Kafirland, etc.* Cette grammaire des langues bantoues a une réelle valeur scientifique, et elle est capable de rendre à tous ceux que les nécessités de leur situation obligent à voyager ou à résider dans le sud-africain, les services les plus précieux quand ils ont à se mettre en rapport avec les indigènes. Il y a lieu d'en dire autant du *Dictionnaire français swahili*, publié par le P. Sacleux, de la congrégation du Saint-Esprit, missionnaire au Zanguebar.

La zone dans laquelle le Swahili, membre de la grande famille bantoue, est en usage, s'étend fort loin ; on le rencontre depuis la côte des Somalis jusqu'aux régions situées au delà des grands lacs, même sur le cours du Congo et dans l'archipel des Comores. Le Swahili n'est pas le même partout ; il se divise, d'après le P. Sacleux, en neuf dialectes dont trois dominent les autres, le *Kigunya*, le *Kimvita*, le *Kiunduya*, qui est celui de Zanzibar, le plus important par sa perfection grammaticale et son cercle d'action.

*
* *

Les Pères du Saint-Esprit ont beaucoup étudié les langues de ce noir continent où ils exercent leur apostolat sur tant de points et avec un si admirable dévouement. Le R. P. Lejeune, missionnaire de cette congrégation dans l'ouest africain, a livré à la publicité un fort volume sous le titre de *Dictionnaire français fang précédé de quelques principes grammaticaux sur cette langue*. Il a fait connaître ainsi la langue des Fangs ou

Pahouins, peuplade répandue sur les rives des fleuves du Gabon, qui comprend plusieurs millions d'individus et qui est en possession de tout le commerce des pays environnants.

Des presses de la mission de Loango sont sorties, en 1888, deux grammaires de la langue fiote, l'une ayant pour auteur le vénérable vicaire apostolique du Congo français, Mgr Carrie, l'autre le R. P. Ussel. En 1889, le R. F. Le Louet, missionnaire à Landana, et le R. P. Visseq ont publié à leur tour un *Dictionnaire français-fiote*, et de plus, le second en 1890, un *Dictionnaire fiote-français*.

Le R. P. Visseq est encore l'auteur d'une *Grammaire fiote*. La langue fiote est parlée dans les royaumes de Kakongo, de Loango, Ngoio et dans les petits Etats voisins ; on la comprend jusque dans la région de Stanley-Pool.

Les Pères belges ont fourni eux aussi, leur contingent, un *Essai sur la langue congolaise*, édité, il y a quelques années, à Bruxelles et dû à la plume du P. Cambier, missionnaire à Nouvelle-Anvers, dans le Haut-Congo.

Trois millions de noirs environ à Ilori, Ibadan, Okeadand, Abeocuta, etc., parlent le yoruba ou nago qui est aussi familier à ceux des royaumes de Porto-Novo, du Dahomey, etc. Le P. Baudin, de la société des Missions africaines de Lyon, a composé un *Dictionnaire français-yoruba et yoruba-français*, un *Essai de grammaire en langue yoruba*, un *Catéchisme en langue yoruba*.

Nous ne pouvons oublier, pour le centre de l'Afrique, les travaux des Pères blancs et, notamment, leur *Manuel de la langue luganda* dont la première édition parut en 1882 et la seconde en 1895. Cet ouvrage, divisé en deux parties, renferme, dans la seconde, des contes qui sont d'authentiques spécimens de la langue parlée. Au R. P. Hacquard, aujourd'hui évêque, vicaire apostoli-

que du Soudan français, et au R. P. Dupuis, nous devons un *Manuel de la langue songay*, parlée de Tombouctou à Say, dans la boucle du Niger. Ce livre a paru en 1897.

Madagascar ne devait pas échapper aux investigations des missionnaires. Le premier dictionnaire de la langue malgache fut publié à Tananarive, en 1835, par les ministres protestants anglais, mais c'était un simple vocabulaire dont plusieurs mots ont déjà vieilli. M. l'abbé Dalmont, préfet apostolique dans la grande île africaine, composa un *Vocabulaire* et une *Grammaire des langues malgache, sakalave, et betsimitsara*. Dix-huit ans après le travail des protestants fut composé celui d'un jésuite, le R. P. Weber, mais l'ouvrage vraiment important, dans ce genre, est le *Dictionnaire malgache-français*, de 830 pages in 8°, imprimé en 1888, sur les presses de la mission catholique de Tananarive. Après avoir été préparée par plusieurs pères de la Compagnie de Jésus, cette œuvre de mérite fut mise au point et terminée par les Pères Abinal et Malzac.

LE TÉMOIN.

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — Sa Sainteté Léon XIII a reçu le 23 octobre 150 pèlerins anglais et environs pareil nombre de catholiques faisant partie de la colonie anglaise.

Le Pape leur a adressé un discours qu'il a fait traduire en anglais par Mgr Merry del Val. Il leur recommande de demeurer fidèles aux traditions de l'île des Saints et d'appliquer tout leur zèle à ramener les dissidents au giron de l'Eglise.

— Les exercices de la retraite spirituelle en préparation du jubilé, qui ont été prêchés au mois d'octobre, au Valican, par les RR. PP. Zocchi et Remer, de la Compagnie de Jésus, et auxquels, le Souverain Pontife lui-même a assisté, avec les cardinaux palatins, Emes Rampola et Mocenni, et les prélats de la Famille pontificale, viennent de prendre fin hier soir. Le Saint-Père a tenu à clore ces exercices spirituels en donnant la bénédiction papale en forme solennelle à tous ceux qui les avaient suivis et qui se trouvaient dans la salle du Trône où avait eu lieu la prédication de la retraite. Ensuite, le Pape escorté de toute l'assistance, s'est rendu à la chapelle Pauline, qui est la paroisse du Vatican. Là, le sacriste des palais apostoliques, Mgr Pifferi, a exposé le Saint-Sacrement et entonné le *Te Deum* suivi du salut de clôture.

— On signale les vastes proportions que va prendre, en rapport avec l'importance de son but, une institution particulièrement utile à la formation du clergé et due à l'initiative du R. P. Valentini. Il s'agit d'un Institut désigné sous le nom d'Ecole apostolique, où des clercs et des prêtres auxquels l'âge ne permettrait pas aisément de s'assujettir au régime d'un séminaire et qui, cependant, désirent perfectionner leurs études ou se préparer à la prédication et aux œuvres des missions, trouvent dans ce double but tous les éléments voulus. Jusqu'ici, et selon l'objet prépondérant des études ou de la préparation aux missions, l'Institut du P. Valentini comprenait deux établissements séparés, réduits d'ailleurs aux proportions initiales de l'œuvre.

Désormais, grâce au développement extraordinaire qu'elle a pris et grâce à la générosité de pieux donateurs, parmi lesquels le riche et bienfaisant banquier Cerasi, récemment décédé au milieu de vifs regrets, le R. P.

Valentini a pu faire l'acquisition, aux *prati di Castello*, d'un vaste terrain, où va surgir un immeuble suffisant aux progrès de l'école apostolique.

— A propos de générosité en faveur d'œuvres catholiques, il faut encore signaler le dévouement que suscite la diffusion de la bonne presse. Les catholiques de Sicile se signalent notamment par leur ardeur à souscrire les actions émises par le comité promoteur d'un grand journal *Il Sole* à publier à Palerme d'après un programme et avec des moyens proportionnés à la défense des intérêts de l'Eglise. Ce noble exemple suscite des imitateurs dans d'autres parties de la Péninsule. Un mouvement analogue est signalé dans les Marches, grâce à la propagande orale qu'y est allé faire, avec son zèle infatigable, Mgr Radini-Tedeschi. Là aussi, des cotisations s'organisent par voie de souscriptions, soit pour venir en aide aux bons journaux existants, soit pour en fonder de nouveaux.

— A l'occasion d'une audience particulière qu'il a donnée le 23 octobre, à S. Em. le cardinal Steinhuber, le Saint-Père a reçu l'hommage que Son Eminence lui a présenté, au nom de la société Léonine de Vienne, d'une superbe collection d'images sacrées, exécutées d'après les dessins des meilleurs maîtres et les traditions les plus sûres de l'iconographie. Sa Sainteté en a été vivement satisfaite et a volontiers accordé la bénédiction apostolique à cette société si bien méritante de l'art religieux.

— Par billet de la secrétairerie d'Etat en date du 25 octobre, le Souverain Pontife vient de confier à son camérier secret participant, Mgr Merry del Val, qui depuis sa mission au Canada a aussi le titre de prélat domestique, les fonctions de président de la Noble Aca-

démie ecclésiastique, en remplacement de feu Mgr Castrocane degli Autelminelli. De même que son prédécesseur, Mgr Merry del Val, d'abord élève de la Noble Académie ecclésiastique, puis appelé à faire partie de la Famille pontificale parmi les prélats qui approchent davantage et le plus intimement le Saint-Père, offre les meilleures garanties pour la direction d'un Institut qui s'honore d'avoir eu dans Léon XIII une des plus hautes illustrations et auquel Sa Sainteté a gardé une affection spéciale. Aussi le choix du nouveau président de la Noble Académie ecclésiastique rencontre-t-il tous les suffrages et promet de répondre pleinement à la confiance du Souverain Pontife.

France. — Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* du diocèse d'Aix, en tête de la « Chronique diocésaine : »

Notre Saint-Père le Pape vient d'envoyer à Mgr l'archevêque, comme souvenir et gage de sa paternelle affection, un anneau pastoral enrichi d'un superbe saphir entouré de brillants que Sa Sainteté a porté longtemps.

Ce témoignage de haute bienveillance donné par le Souverain Pontife au premier Pasteur de notre diocèse rejaillit sur le diocèse tout entier ; les fidèles, en venant avec leur empressement accoutumé baiser l'anneau pastoral, dans les cérémonies présidées par Monseigneur, seront doublement heureux à l'avenir de baiser ainsi l'anneau même du Saint-Père.

— *Un monument à Jacques Cartier.* — Jacques Cartier, qui découvrit le Canada, va, paraît-il, avoir sa statue dans sa ville natale, Saint-Malo, qui fut la patrie de tant de grands hommes.

Le monument du Christophe Colomb français serait exécuté par le sculpteur breton Ogé, « sur une colonne

carrée, dit le *Salut de Saint-Malo*, se dresse la statue de Jacques Cartier, montrant du doigt, dans un geste énergique et confiant, les terres qu'il a comme entrevues dans le Nord-Ouest, par delà l'Atlantique.

« Au pieds de la colonne sont placés, avec un à-propos et dans un mouvement fort heureux, quatre figures allégoriques : la ville de Saint-Malo, décernant une palme de gloire à son illustre enfant ; un Canadien, levant un regard d'appel et de reconnaissance vers le civilisateur de son pays ; la Foi et la Géographie. »

Allemagne. — *Le nouvel archevêque de Cologne.* — Mgr Simar, évêque de Paderborn, a été élu, le 24 octobre archevêque de Cologne.

Mgr Simar, né à Beaux, en Wallonie, le 14 décembre 1835, est d'origine française ; son père était un commerçant, Michel Joseph Simar, qui avait épousé une demoiselle Catherine Hanquet, également d'origine française.

Mgr Simar occupe le siège de Paderborn depuis près de huit ans. Il a fait ses études dans son diocèse natal et a été ordonné prêtre le 1er mai 1859 par feu Mgr Baudry, auxiliaire de Cologne. Mgr Simar sera le digne successeur des cardinaux Geissel, Melchers et Krementz.

Suisse. — Mgr Deruaz, évêque de Lausanne et Genève, a procédé à la consécration de l'église Saint-Antoine de Padoue, à Genève, quartier de la Servette.

Le *Courrier de Genève* rappelle que la nouvelle paroisse a été créée par Mgr l'évêque pour répondre aux besoins religieux d'un quartier suburbain, dont la population augmente sans cesse. Le nombre des catholiques y est déjà considérable. Au recensement officiel du 31 décembre 1896, la seule commune du Petit-Saconnex comptait 1,753 catholiques.

Cette commune formera le territoire de la nouvelle paroisse, en même temps qu'une portion détachée de la ville au sommet des Grottes et de la Servette. Telle qu'elle est constituée dans ces limites, la nouvelle paroisse de Saint-Antoine ne comprend par moins, dès ce moment, de 3,000 catholiques.

Canada. — Le vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr J.-T. Duhamel, archevêque d'Ottawa, a été célébré avec grande pompe dans la capitale, et a donné lieu à d'imposantes démonstrations. Vingt-quatre évêques ont assisté à ces belles fêtes qui ont eu lieu à la fin d'octobre.

— M. l'abbé J.-H. Bruneau, professeur au séminaire de Nicolet, a été élu évêque coadjuteur de S. G. Mgr E. Gravel.

BIBLIOGRAPHIE

Actes Episcopaux

OTTAWA, 4 octobre 1899. — Circulaire au clergé.

Lettre de S. S. le Pape Léon XIII à l'Épiscopat et au clergé de France.

SAINT-HYACINTHE. — Circulaire au clergé.

1o Communication de l'Encyclique du 8 sept. 1899.

2o Quête à faire pour l'œuvre des métis.

3o Indults renouvelés.

4o Questions de conférences et sujets d'Examen pour 1900.

5o La lettre du Pape à l'épiscopat et au clergé de France.

MONTREAL, 15 novembre 1899. — Lettre pastorale de Mgr l'archevêque sur la mission de l'avent.
